

Loi Travail : appel à rassemblement

lundi 20 juin à 8h30

devant le TGI de Strasbourg

Depuis le dernier mouvement social (celui sur les retraites en 2010), le durcissement des conditions de vie (peur croissante de perdre son boulot, contrôles au RSA ou à l'indemnité chômage entre autres) et l'imposition de l'état d'urgence ont entraîné leurs lots de misère, de colère, parfois aussi une forme d'acceptation...

Mais voilà, une énième loi permettant aux patron-ne-s d'accentuer l'exploitation salariale et tout s'écroule. Trop c'est trop.

Les étudiant-e-s et lycéen-ne-s sortent la tête de leurs bouquins, les travailleur-euse-s se mettent en grève, les chômeur-euse-s se rendent visibles et tous et toutes battent à nouveau le pavé.

Pourtant, il se joue plus que ça, plus que la convergence des luttes. Un élan où les étiquettes tombent, où il n'est plus question des « étudiant-e-s », « lycéen-ne-s », « chômeur-euse-s » ou « salarié-e-s » mais d'une force collective composée d'individu-e-s qui laissent de côté leur appartenance sociale pour faire front contre les logiques du capitalisme et de l'État, les flics ou des services d'ordre complices. Qui, quand ils/elles ne participent pas aux actions, saluent ou applaudissent. Qui enfin partagent un moment libérateur.

Alors l'État, par l'intermédiaire de ses hauts dignitaires, des médias à sa botte et des expert-e-s de tous poils, hurle au loup (à l' « ultra-anarcho-autonome-gauchiste », au « casseur », au « terroriste »), exigeant des représentant-e-s syndicalistes ou citoyen-nistes qu'ils/elles séparent les bon-ne-s manifestant-e-s des mauvais-e-s.

À Strasbourg, où les manifestations ont été agrémentées de bousculades, blocages, peintures, tags et autres, on ne peut pas dire que la « violence » soit du côté des manifestant-e-s. Ville où les flics, encadrant toute manif de façon très serrée, ne sont jamais menacé-e-s et évoluent à leur guise dans les cortèges en fanfaronnant, malmenant les manifestant-e-s, tabassant parfois jusqu'au sang.

C'est dans ce contexte que plusieurs personnes ont été arrêtées (pour l'instant 14), maintenues en garde-à-vue, parfois jusqu'à 24h, subissant coups de pression et manipulations, finalement sommées de comparaître devant un tribunal.

Julian, par exemple, a été jeté en taule pour 15 mois, pour avoir exprimé de diverses manières son refus de l'autorité (flics et contrôleurs). Ils veulent en faire un exemple pour nous faire peur. Ne le laissons pas seul. Écrivons-lui.

Trois personnes seront également jugées le 20 juin. Venez les soutenir, avec votre créativité, votre rage ou votre joie de vivre mais en laissant chez vous drapeaux et étiquettes, pour lutter contre les séparations.

Ni coupables, ni innocents !
Tous capables de foutre leur monde en l'air !

Des inculpé-e-s du mouvement contre la loi travail